



Établissement
Public
d'Aménagement
de la Meuse et
de ses Affluents



Rapport d'activité 2008

Les événements marquants de l'année 2008

Achèvement des études générales engagées depuis 2006

Trois importantes opérations ont été terminées en 2008 :

- l'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont de la Meuse,
- l'élaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse entre Brixey-aux-Chanoines et Troyon,
- l'étude des impacts écologiques des zones de ralentissement dynamique des crues de la Meuse.

Départs/arrivées

Maité FOURNIER, chef du projet Interreg IV B « AMICE » a rejoint l'équipe de l'EPAMA en février.

Marjolaine LOUSSIER a quitté l'EPAMA en février. Xavier CARON lui a succédé depuis le mois de mai.

Renouvellement des instances de l'EPAMA

A la suite des élections municipales et cantonales, les instances de l'EPAMA (comité syndical, bureau, commission d'appels d'offres) et les représentations extérieures ont été renouvelées lors de la séance du comité syndical du 4 juin 2008.

Séminaire sur la prévention et la gestion des inondations en Meuse

Le 6 juin 2008, le Conseil Général de la Meuse et les services de l'Etat ont conjointement organisé une journée d'information à l'attention des acteurs locaux. L'EPAMA était invité comme intervenant.

Signature du protocole local d'indemnisation liée à la ZRDC de Mouzon

Les Présidents de la chambre d'agriculture des Ardennes, de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Ardennes, des jeunes agriculteurs des Ardennes et de l'EPAMA ont signé le 9 juin 2008, le protocole local en vue de l'indemnisation des dommages ou préjudices liés à l'implantation d'ouvrages de ralentissement des crues pour les biens et activités agricoles exposés sur le site de Mouzon.

Installation du 8^{ème} Comité de Bassin Rhin-Meuse

Le vendredi 12 septembre 2008, le Préfet Coordonnateur de Bassin, Préfet de Lorraine, a installé le Comité de Bassin chargé d'une part, du pilotage stratégique de l'Agence de l'eau, et d'autre part, de la responsabilité générale de la planification dans le domaine de l'eau.

Salon Prévirisq des techniques de prévention des inondations et d'aménagement des cours d'eau

Le Président de l'EPAMA, en sa qualité de Vice Président de l'Association des établissements publics territoriaux de bassins, a inauguré le salon qui s'est déroulé du 9 au 11 octobre 2008 à Tours.

Premiers repères de crue du bassin de la Meuse en Champagne-Ardenne

Le Maire de Givet et le Président de l'EPAMA ont inauguré les premiers repères de crue du bassin champardennais de la Meuse le 12 décembre 2008.

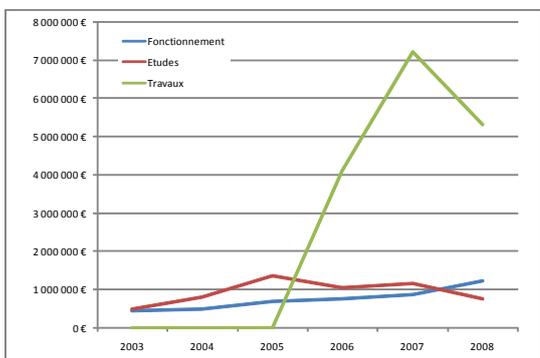
L'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

Les collectivités membres du syndicat mixte sont :

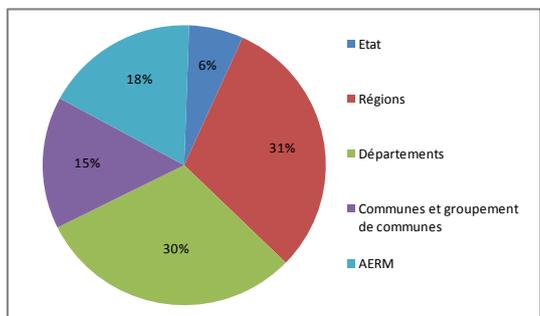
- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et une commune :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes du Pays Sedanais
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du pays de Neufchâteau
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers
- Communauté de communes du pays de Commercy
- Communauté de communes du pays de Jeanne
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes du canton de Void
- Ville de Revin

Le 24 septembre 2008, le comité syndical a délibéré favorablement sur la demande d'adhésion de la ville de Contrexéville effective depuis le 1^{er} janvier 2009.



Evolution des dépenses par poste : études, travaux et fonctionnement



Dotations et participations pour l'année 2008

Le budget 2008 et son exécution

Le budget 2008 s'élève à 8 753 984 €. Le fonctionnement représente 14 % du budget, soit 1 234 847 € et l'investissement 86 %, soit 7 519 137 €.

Evolution des dépenses

Le fonctionnement a beaucoup évolué en 2008 pour deux raisons :

- il prend en compte les dépenses liées au poste de chef de projet Interreg IVB dans le cadre du dossier AMICE (100 000 €).

Ces dépenses sont totalement financées par la DIREN Lorraine et les Régions Champagne-Ardenne et Lorraine sans faire appel à la cotisation des membres.

- les frais de fonctionnement de la ZRDC de Mouzon (80 000 €) sont également inclus dans le budget mais pris en charge par le Conseil Général des Ardennes.

Concernant l'investissement, les dépenses liées aux travaux de la ZRDC de Mouzon (sites de Mouzon, Létanne et Pouilly sur Meuse) représentent plus de 60 % du budget global de l'EPAMA.

L'équipe de 9 personnes permet la mise en œuvre de l'ensemble des opérations.

Recettes

Ne disposant pas de fiscalité propre, l'EPAMA perçoit des participations et des contributions. Les contributions des collectivités membres correspondent aux charges de fonctionnement non couvertes par d'autres recettes.

La clé de répartition entre les collectivités membres est définie statutairement : 40 % Régions, 40 % Départements, 20 % Communes et EPCI.

L'Anticipation du Changement Climatique sur le bassin versant international de la Meuse

Le projet AMICE

Contexte

Le projet AMICE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IV B – www.nweurope.eu – qui participe au financement d'actions innovantes, transnationales et concourant à une meilleure gestion des ressources naturelles et des risques, à l'amélioration des moyens de communication et au renforcement des communautés en Europe du Nord-Ouest.

Il répond également aux missions et objectifs que s'est donnée la Commission Internationale de la Meuse, qui fédère les Etats de tous les pays du bassin versant, dans le cadre de l'application de la Directive Inondation (2007/60/CE).

AMICE regroupe 17 partenaires du bassin versant international de la Meuse : belges francophones et néerlandophones, allemands, hollandais et français vont travailler ensemble pendant 4 années (2009 à 2012). L'EPAMA est le chef de fil du projet.

Objectifs

Les objectifs sont d'étudier les impacts des inondations et étiages futurs sur l'économie, la société et l'environnement du bassin, de mettre en place des solutions concrètes au niveau local et d'établir une stratégie d'adaptation concertée en matière de gestion de la ressource en eau (inondations et étiages).

Avancement 2008 et suite

Depuis février 2008, l'EPAMA a rencontré les gestionnaires de bassin, les universi-

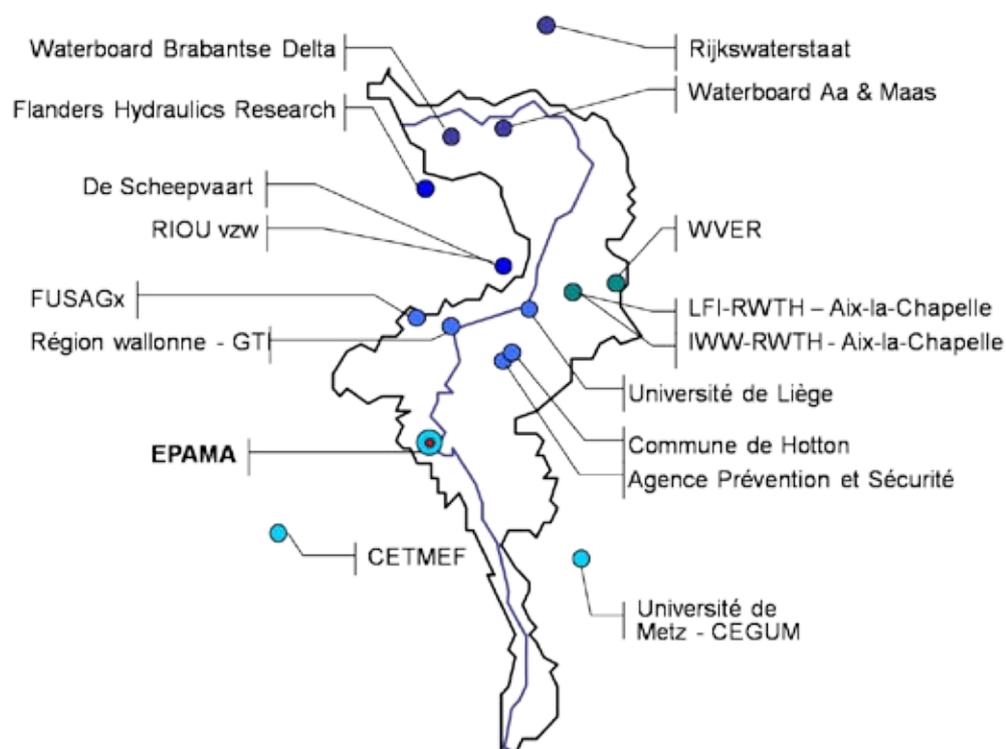
taires, les associations et les services des Etats du district hydrographique international de la Meuse, susceptibles de participer à l'aventure. De nombreuses entrevues ont été nécessaires pour élaborer le contenu du projet et son budget qui s'élève désormais à près de 9 M€.

Côté français, l'EPAMA sera accompagné par l'équipe de cartographie de l'Université de Metz et par le CETMEF pour réaliser les différentes étapes du projet. Le soutien financier de la DIREN de bassin et des Régions Lorraine et Champagne-Ardenne et de l'Agence de l'Eau sont mobilisés pour mener à bien ces travaux.

Dans le cadre du projet AMICE, l'EPAMA souhaite notamment poursuivre le développement du logiciel de gestion de crise inondation OSIRIS qui sera testé dans les communes wallonnes, en particulier sur les bassins transfrontaliers comme la Semoy. Un exercice de gestion de crise sera organisé sur la base d'un scénario de crue extrême, élaboré avec les partenaires wallons et hollandais, pour pouvoir bénéficier d'un retour d'expérience comparable sur les communes pilotes de Wallonie et des Pays-Bas.

Dates clé :

- 11 février
recrutement du chef de projet, premiers contacts avec les partenaires étrangers
- 23 avril, 23 mai et 4 septembre
réunions des partenaires pour le montage du dossier
- 3 octobre
dépôt du dossier pour instruction et évaluation par le Programme Interreg IV B
- 5 décembre
acceptation du projet AMICE par le Programme pour un montant maximal d'aide FEDER de 2.8 M€



La connaissance et la préservation des milieux

L'EPAMA mène une stratégie d'aménagement et de gestion des crues sur le bassin versant français de la Meuse. Du fait des caractéristiques de la vallée et des types de crues, cette démarche repose entre autres sur la création de ZRDC. Ces dernières ont pour vocation d'être construites dans les zones déjà largement inondables et à faibles enjeux, soit les secteurs de la plaine alluviale. L'EPAMA a bien conscience que les milieux qui la composent présentent des enjeux écologiques très importants, la majeure partie de la vallée de la Meuse étant d'ailleurs classée en Natura 2000, et qu'ils doivent être pris en compte dans tout projet d'aménagement.

Etude des impacts écologiques des zones de ralentissement dynamique de crue de la Meuse

Contexte et objectifs

Depuis janvier 2006, l'EPAMA pilote la réalisation d'une étude sur le patrimoine écologique de la vallée de la Meuse, autour de trois descripteurs : la flore, l'avifaune et l'ichtyofaune. Sept zones d'étude, représentant près de 4000 Ha, ont ainsi été prospectées et caractérisées.

Cette démarche ambitieuse et novatrice a pour but de :

- connaître le patrimoine écologique de la vallée en réalisant un état de référence sur les sites d'études,
- construire un modèle capable de prédire l'incidence écologique des sur-inondations.

Il s'agit :

- d'élaborer des recommandations pour la conception et le dimensionnement des zones de ralentissement dynamique des crues,
- d'anticiper les études complémentaires à réaliser sur chaque site,
- et d'améliorer l'évaluation des impacts potentiels de chaque projet.

Bilan 2008

A partir des éléments issus du diagnostic, un modèle a été créé et appliqué pour préciser l'incidence écologique des sur-inondations sur les sites potentiels identifiés.

Le modèle a permis de mettre en évidence une étroite dépendance entre les hauteurs et durées de submersion et la présence des habitats floristiques.

Les ZRDC, dimensionnées pour écrêter des crues d'occurrence rare, ont aussi un effet non négligeable sur les conditions habituelles de submersion (moyennes annuelles et mensuelles).

Des modifications des habitats floristiques (habitats mésophiles devenant plus humides) sont attendues sur des surfaces plus ou moins importantes (entre 1 et 20% suivant les zones d'études), avec des répercussions sur les espèces végétales et animales qui les composent ou les utilisent. Ainsi, des effets positifs sont attendus pour les espèces floristiques et avifaunistiques des milieux humides, alors que des effets négatifs sont prévus sur les espèces des milieux plus secs. De plus, des incertitudes demeurent concernant les impacts éventuels des ZRDC sur les espèces avifaunistiques dépendantes du fonctionnement hydro-morphologique des cours d'eau.

Concernant l'ichtyofaune, la modification des habitats et des lignes d'eau en amont des ouvrages permet une augmentation des surfaces de frayères à Brochet. Mais, l'augmentation de l'amplitude des hauteurs d'eau notamment pour les points les plus proches des ouvrages gêne le bon déroulement de la reproduction et entraîne donc une perte de fonctionnalité des frayères.

Néanmoins, le bilan est contrasté et le modèle relatif à l'ichtyofaune ne met pas en évidence d'effet particulier sur les poissons.

En conclusion, les effets imputables à l'implantation de ZRDC sont très disparates selon les sites : les effets sont les plus sensibles sur certaines zones (Void, Tilly-sur-Meuse, Dieue-sur-Meuse et Dun-sur-Meuse), et plus localisés sur les habitats et les espèces dans d'autres.

Perspectives

Une réflexion est aujourd'hui engagée afin de mettre en place un suivi à long terme sur la ZRDC de Mouzon. Ce suivi portera sur la flore, les habitats, l'agronomie, l'avifaune et ichtyofaune (brochets).

Éléments financiers

Montant de l'opération : 222 000 € TTC
Réalisé 2006 : 107 000 € TTC
Réalisé 2007 : 68 000 € TTC
Réalisé 2008 : 47 000 € TTC

Financements

Feder - Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Régions Champagne-Ardenne et Lorraine
EPAMA

Prestataires

ESOPE (flore et avifaune)
Université de Liège (ichtyofaune)
BCEOM (partie hydraulique)



La réduction du risque inondation

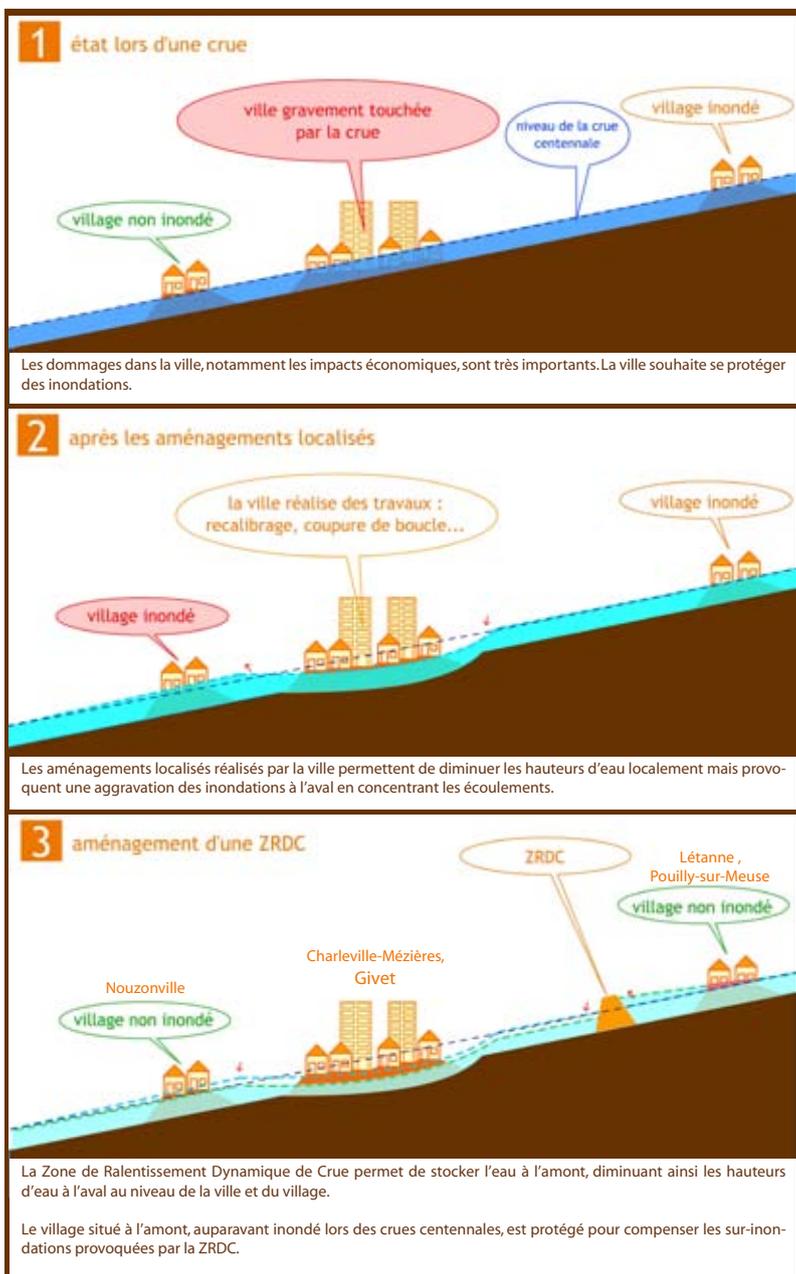
Les aménagements de protection localisée dans la traversée des agglomérations de Charleville-Mézières - Warcq et de Givet, sous maîtrise d'ouvrage respective du SIVU de Charleville-Mézières - Warcq, de la ville de Givet et de Voies Navigables de France s'accompagnent d'un ouvrage de régulation ou Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC), réalisé par l'EPAMA, en amont de la commune de Mouzon.

Avancement 2008 et suite

Les essais sur les communes de Létanne et Pouilly-sur-Meuse

Le 1er semestre 2008 a été l'occasion de finaliser les travaux de protection des communes de Létanne et Pouilly-sur-Meuse par l'installation des appareils de surveillance et de mesure des niveaux d'eau.

Parallèlement, les travaux complémentaires de renforcement du remblai ferroviaire ont été entrepris à Létanne.





En mesure d'accompagnement des travaux, l'EPAMA a procédé à une gestion de la ripisylve et des berges de la Vieille Meuse. (situation au 24/10/2008)

L'ouvrage de Mouzon

L'année a été marquée par une montée progressive du corps de digue, de la réalisation de l'ouvrage de décharge sur la Vieille-Meuse, de la mise en place des équipements pour le clapet et des travaux écologiques.

En fin d'année, l'ensemble des ouvrages de génie civil était achevé.

Le début de l'année 2009 sera placé sous le signe des réglages et des essais de fonctionnement. Puis un prestataire de service sera recherché pour l'entretien et les interventions d'exploitation en cas de crue.

Le Plan Local d'Indemnisation

Le principe d'une zone de ralentissement dynamique des crues est la surinondation de prairies et terres agricoles déjà inondées et peu sensibles en hiver afin de réduire l'inondation des zones urbanisées vulnérables situées à l'aval.

Alors qu'aucune obligation légale ne prévoit de compensation financière pour ce type d'aménagement, l'EPAMA a souhaité signer, avec les représentants de la profession agricole, un protocole global d'indemnisation en mars 2006 pour fixer les grands principes d'indemnisation des propriétaires et des exploitants agricoles subissant des sur-inondations du fait de la présence d'une Z.R.D.C, quelle que soit son implantation sur le bassin de la Meuse.



Le Barrage gonflable à volet métallique



L'ouvrage de décharge

Des visites tout au long de l'année

De par son caractère novateur et de la prise en compte de l'ensemble des enjeux (humains, écologiques, financiers,...) la réalisation de la ZRDC de Mouzon est l'occasion de nombreuses visites de techniciens ou du grand public.



Visite de chantier le 9 septembre 2008

A quelques mois de l'achèvement des travaux, un protocole local fixant les modalités d'indemnisation applicables au site de Mouzon a été signé le 9 juin 2008 à la chambre d'agriculture des Ardennes entre M. Pierre MICHEL, Président de la chambre d'agriculture des Ardennes, M Philippe BAUDET, Président de la fédération départementale des syndicats exploitants agricoles des Ardennes, M Jean-Christophe OUDIN, Président des jeunes agriculteurs des Ardennes et M Jacques JEANTEUR, Président de l'EPAMA.

Plus de 100 conventions individuelles devront être signées en 2009 pour achever ce processus.

Éléments financiers

Réalisé en 2008 : 2 670 000 € HT
Solde : 1 574 000 € HT

Financements

Feder - Etat
Région Champagne-Ardenne
Conseil Général des Ardennes
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
SIVU de Charleville-Mézières - Warcq

Prestataires

Maître d'œuvre : EGIS Eau
Entreprises :
SGTN/Durmeyer (Mouzon)
GTM/Weiler (Létanne)
Rongère (Pouilly-sur-Meuse)
Coordinateur sécurité : Villemin
Contrôleur technique : NORISKO

Les outils d'aide à la décision

En 2001, le bassin de la Meuse a fait l'objet d'un diagnostic global afin de proposer une stratégie d'aménagement visant à réduire le risque inondation. Cette étude à grande échelle se devait d'être complétée par une analyse approfondie sur l'amont et la partie médiane du bassin.

Avec ses partenaires, l'EPAMA a engagé en juin 2006 deux importantes études visant à disposer des éléments de connaissance locale et des orientations d'action pour une protection des enjeux alliant l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

Etude Meuse Amont

Étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont de la Meuse

Contexte et objectifs

L'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur la partie amont du bassin (Haute-Marne et Vosges) porte sur le risque inondation (diagnostic et propositions d'aménagement de lutte contre les inondations) et la qualité environnementale des cours d'eau (principaux affluents et chevelu hydrographique).

Bilan 2008

Achevée en 2008, l'étude a permis l'élaboration et la planification d'un schéma d'aménagement hydraulique et environnemental combinant aménagements de lutte contre les inondations (protections localisées et zones de surstockage) et mesures de restauration écologique des cours d'eau.

Résultats

Pour l'ensemble du bassin amont, des actions de restauration écologique importantes et ambitieuses sont proposées pour un coût global estimé à 11,7M€.

A titre d'exemple, plus de 210 km de berges nues pourraient faire l'objet de replantation de la ripisylve, et près de 90 km de berges d'un renforcement des plantations, pour un coût total de plus de 2 M€.

Des lits mineurs d'étiage (banquettes végétalisées) sur plus de 15 km et des réductions de la section du lit mineur sur 6 km sont également proposés dans les

secteurs où le lit est surdimensionné. Ces aménagements sont estimés respectivement à près de 6 M€ et 0,8 M€. D'autres mesures telles que le reméandrage de lit mineur en utilisant des méandres déconnectés, des aménagements d'ouvrages (arasement/dérasement de barrages, passes à poissons, échancrures...), des réhabilitations de noues ou encore la créations de 91 zones humides à l'exutoire de fossés sont proposées.

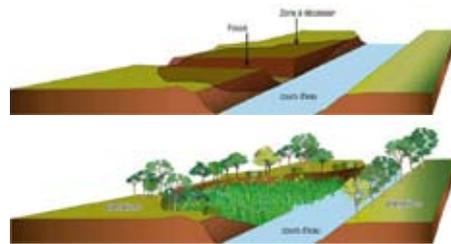


Schéma de principe de création d'une zone humide à l'exutoire d'un fossé



Exemple de lit mineur d'étiage créé en zone urbaine à Châtel Saint-Germain (source : Agence de l'Eau Rhin Meuse)

Un schéma d'aménagement hydraulique à des fins de réduction du risque inondation combinant ZRDC et aménagements

Éléments financiers

Montant de l'opération : 389 000 € TTC
Réalisé 2006 : 123 000 € TTC
Réalisé 2007 : 205 000 € TTC
Réalisé 2008 : 61 000 € TTC

Financements

Feder - Etat
Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Région Lorraine, Conseil Général des Vosges

Prestataires

Sépia-Conseils (AMO)
HYDRATEC (partie hydraulique)
Asconit Consultants (partie environnementale)

locaux est présenté. Il se base sur 3 scénarii, les deux premiers concernant les vallées de la Meuse et du Mouzon pour des coûts de 7,3 à 11,8 M€ (scénario 1 : aménagements locaux et 2 ZRDC dans 5 communes ; scénario 2 : 6 ZRDC et aménagements locaux dans les mêmes communes) et le 3^{ème} la vallée du Vair pour un coût de 3 M€ (aménagements locaux et 1 ZRDC dans 2 communes).

Perspectives

Une réflexion est dès à présent engagée par certaines collectivités afin de définir les modalités de mise en œuvre de différents projets de prévention des inondations.

Les différents syndicats de rivières du secteur sont associés afin d'identifier les possibilités d'intégration dans leurs programmes d'action des différentes opérations proposées dans le cadre de l'étude.



Etude Meuse Médiane

Élaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse entre Brixey-aux-Chanoines et Troyon

Contexte et objectifs

A l'initiative des communautés de communes du Val des Couleurs, du canton de Void, du pays de Commercy et du Sammiellois, l'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le secteur de Brixey-aux-Chanoines à Troyon aborde deux volets :

- **une thématique « risque inondation »** avec une actualisation du diagnostic de l'exposition des communes à l'aléa et la définition de la faisabilité d'aménagements de lutte contre les inondations (protections localisées et zones de rétention notamment)
- **une thématique « restauration de cours d'eau » dont le volet « seuils de rivières »** avec la réalisation d'un diagnostic détaillé des 34 seuils présents sur le linéaire d'étude en termes d'usages, d'impacts et d'état général des ouvrages parfois très anciens.

Bilan 2008

À partir des éléments de diagnostic et des premières orientations d'aménagement proposées fin 2007, l'année 2008 a marqué l'achèvement de l'étude et notamment la faisabilité des réaménagements de seuils.

L'étude de faisabilité d'un site potentiel d'implantation d'une zone de ralentissement dynamique des crues (Void-Vacon ou Pagny-sur-Meuse) initialement prévue n'a quant à elle pas été réalisée à la demande des acteurs locaux. Les connaissances de ces secteurs n'ont donc pas été obtenues.

Résultats

34 seuils et barrages (dont 5 liés à la navigation et 3 déjà investigués par ailleurs) ont été étudiés selon leur état, les usages associés, leur rôle dans le fonctionnement géomorphologique et écologique et leurs impacts sur les inondations et la continuité écologique.

A partir de ces éléments, des interventions possibles ont été définies et hiérarchisées dont le principe vise à réduire les impacts des ouvrages sur le fonctionnement hydrologique du cours d'eau en respectant au mieux les usages.

Différents types d'aménagement sont proposés :

- renforcement avec volonté d'abaissement de la cote du seuil,
- mise en place de dispositifs de franchissement piscicole,
- gestion privative,
- abandon.

Au final, le schéma d'aménagement propose une intervention sur 20 ouvrages, visant entre autres à rétablir la continuité biologique, à restaurer le débit biologique et à maintenir les usages actuels.

Perspectives

Le 24/10/2008, une réflexion a été engagée entre les communautés de communes et l'EPAMA pour mettre en œuvre le programme d'aménagement sur 10 seuils.

Éléments financiers

Montant de l'opération : 427 000 € TTC
Réalisé 2006 : 131 000 € TTC
Réalisé 2007 : 165 000 € TTC
Réalisé 2008 : 131 000 € TTC

Financements

Feder - Etat - Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Région Lorraine, Conseil Général de la Meuse, Communautés de communes du Sammiellois, du pays de Commercy, du canton de Void et du Val des Couleurs

Prestataires

Sépia-Conseils (AMO)
EGIS Eau (partie hydraulique)
ESOPE (partie faune/flore)
Université de Liège (ichtyofaune)
Hubert PrévotEAU (partie agricole)



Les actions de prévention

L'EPAMA décline la prévention des risques en actions concrètes pour aider les communes à mieux anticiper les crues et en diminuer les impacts. Ces actions reposent sur la constitution d'une culture locale du risque inondation, faisant notamment appel à la mémoire des crues passées.

La démarche Osiris Inondation

Cette démarche constitue un volet de l'appui proposé aux communes. Elle permet l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde inondation avec le logiciel Osiris. Au-delà de la création du document réglementaire, le logiciel permet à chaque commune d'éditer des plans d'action à mettre en œuvre sur son territoire en cas de crue.

Avancement 2008

En 2008, la démarche de prévention élaborée par l'EPAMA a été formalisée dans une convention proposée aux communes. Dans ce cadre, l'EPAMA apporte aux élus et services communaux une méthodologie, des données et des outils avec l'objectif d'implanter de manière pérenne une culture locale du risque.

Les communes de Monthermé, Revin, Lumes (08) ainsi que la communauté de communes du Sammiellois (14 communes) et Sampigny (55) ont bénéficié de cet appui en 2008.

Outre l'installation et la formation au logiciel réalisées dans les nouvelles com-

munes, l'EPAMA a lancé en 2008 une expérimentation sur le territoire de la communauté de communes du sammiellois pour la définition d'une version intercommunale du logiciel.

Une réflexion menée en partenariat avec la DDE55 a également débuté en 2008 sur la création d'une version départementale d'Osiris. Ce type d'outil permettrait à terme un suivi global de la crue et l'anticipation d'atteinte d'enjeux départementaux utile pour la prise de décision au niveau des préfectures.

Comme chaque année, l'EPAMA a organisé un exercice pour permettre aux communes équipées d'Osiris de s'entraîner à la manipulation du logiciel et à l'interprétation des prévisions de crue.

L'exercice a eu lieu les 27 et 28 novembre, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Meuse ainsi que le Service de Prévision des Crues (DIREN Lorraine) et le SIDPC de la Meuse (Préfecture) y ont été associés.

Le déploiement, lancé depuis septembre 2008, a permis de mobiliser une vingtaine d'autres communes prêtes à s'engager dans la démarche en 2009.

Éléments financiers

Montant de l'opération : 450 000 € TTC
Réalisé 2008 : 34 000 € TTC
Reste à réaliser (2009 - 2011) : 416 000 € TTC

Financements

Feder - Etat - Régions Champagne-Ardenne et Lorraine, Conseils Généraux Ardennes, Haute-Marne, Meuse et Vosges

Prestataire

Guy TALIERCIO Consultant



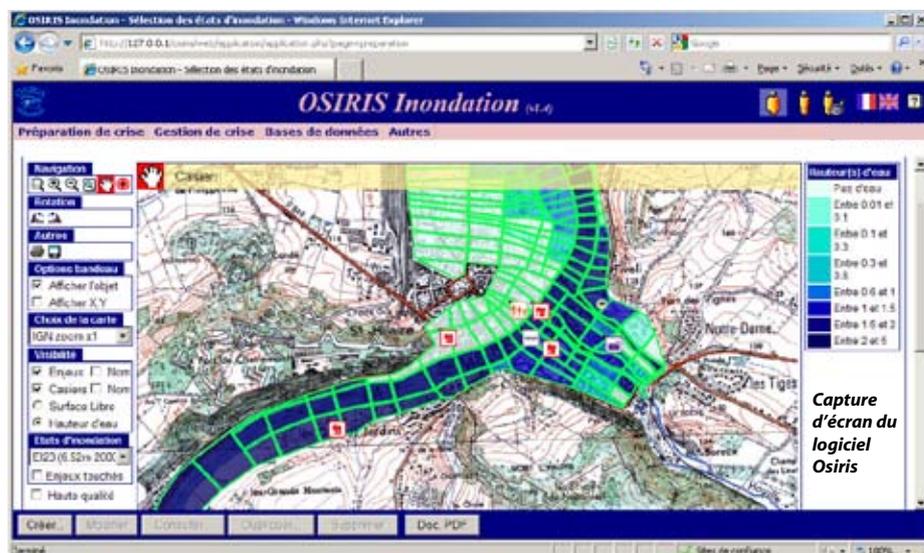
Entreprises inondées lors de la crue de 1995 dans les Ardennes

Etude de la vulnérabilité des entreprises

Suite au diagnostic réalisé en 2007 avec la Mission Risques Naturels, une collaboration a été entamée avec la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et la Direction Régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne pour l'élaboration d'une démarche de réduction de la vulnérabilité des entreprises.

Cette opération a pour objectif la mise au point d'outils de diagnostics adaptés aux différents types d'entreprises du bassin versant.

Elle fera l'objet d'une prestation courant 2009 incluant notamment la réalisation de diagnostics expérimentaux, et permettant d'aboutir à un plan de déploiement.





Les repères de crue

La matérialisation de la mémoire des crues, via la pose de repères, constitue le second volet de l'appui proposé aux communes. Il s'agit d'une action menée en collaboration directe avec les élus et services des communes.

L'EPAMA établit un bilan des crues et des données existantes (base de données du Service Navigation du Nord Est notamment) sur le territoire considéré. Ces

données sont confrontées aux relevés de terrain effectués par les communes afin d'obtenir une liste finale des repères à matérialiser. L'EPAMA se charge alors de la fabrication et de la fourniture des repères qui sont posés par les services communaux. L'EPAMA intervient égale-

ment dans le cas où des relevés topographiques sont nécessaires (reports, détermination des altitudes).

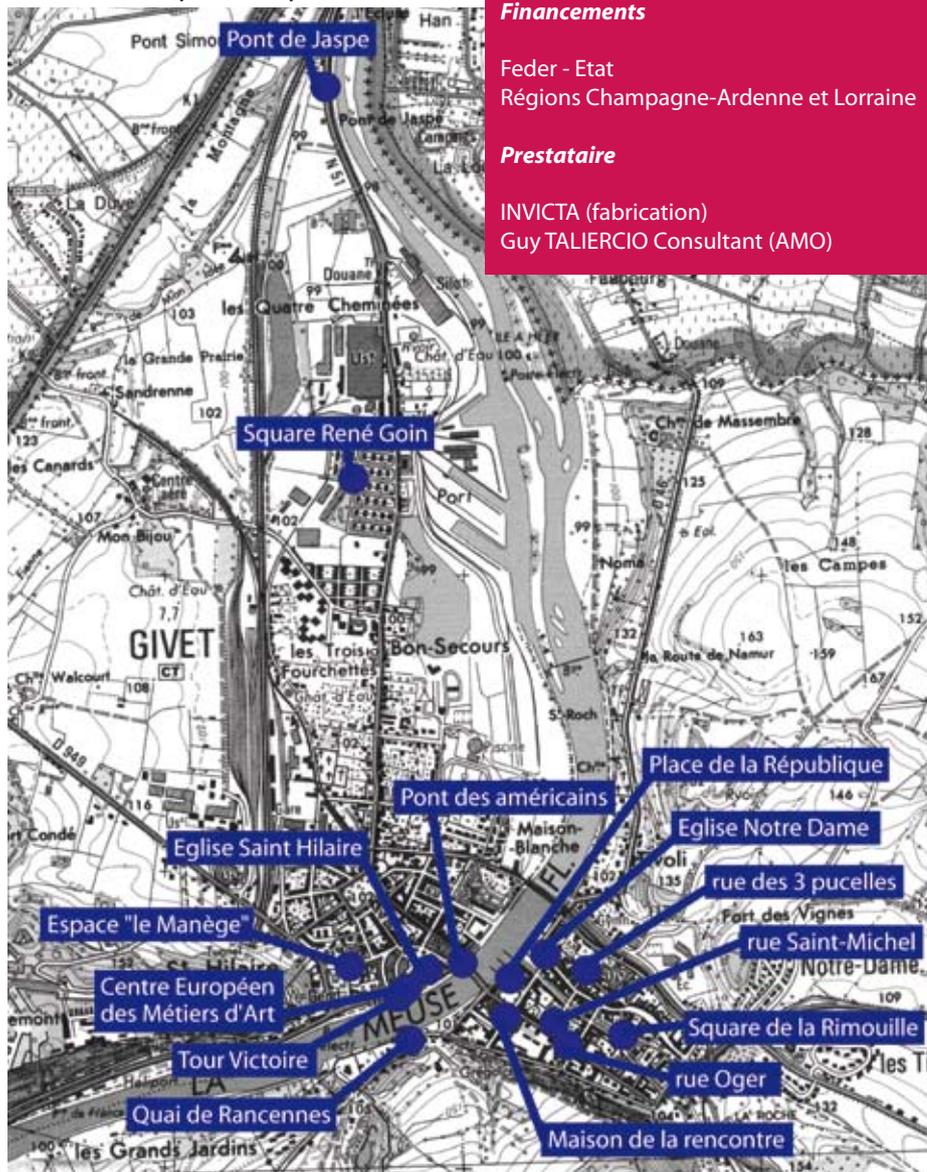
En 2008, les premiers repères de crue posés sur le bassin de la Meuse ont été inaugurés à Givet.

Le travail en collaboration avec les services et élus municipaux permettra de poser des repères de crue notamment à Saint-Mihiel, Commercy, Revin, Neufchâteau... au cours de l'année 2009.

Éléments financiers

Montant de l'opération : 60 000 € TTC
 Réalisé 2007 : 21 000 € TTC
 Réalisé 2008 : 28 000 € TTC
 Reste à réaliser : 11 000 € TTC

Localisation des 15 repères de crue posés à Givet (08)



Financements

Feder - Etat
 Régions Champagne-Ardenne et Lorraine

Prestataire

INVICTA (fabrication)
 Guy TALIERCIO Consultant (AMO)



Relevés topographiques



Pose des premiers repères de crue à Givet

Le Bassin Versant de la Meuse en France

EPAMA
26, avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tel : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
Mail : secretariat@epama.fr
Site : www.epama.fr

Réalisation : EPAMA - Septembre 2009
Directeur de la publication : J. JEANTEUR
Photos : EPAMA (sauf mentions contraires)

